Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des

intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 36 (1965)

Heft: 7

Rubrik: Chronique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une Commission ouvrière répondant aux exigences de la « Convention de la Paix », convention à laquelle l'entreprise a adhéré en 1946, fonctionne à la grande satisfaction de chacun chez Wenger S. A.. Cette commission permet de donner aux ouvriers et aux employés des renseignements sur la marche de l'entreprise et sur les résultats financiers. Chaque mois l'entreprise affiche, à l'intention de son personnel, deux catégories de renseignements : le graphique du chiffre d'affaires et les charges d'exploitation. Ces renseignements intéressent vivement le personnel qui peut ainsi comparer le total des charges d'exploitation au chiffre d'affaires mensuel, bases sur lesquelles sont établies les primes de rendement.

Roger SCHINDELHOLZ.

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Ralentissement? — Le rapport annuel de la Société suisse des constructeurs de machines relève que l'exercice écoulé a de nouveau procuré à l'industrie suisse des machines et appareils une bonne occupation. Les installations de production ont été utilisées d'une façon satisfaisante et le chiffre d'affaires répondit en général à ce que l'on attendait. La demande croissante de travail à façon a toutefois prouvé que, ici et là, des capacités de fabrication sont de nouveau libres.

Les exportations (sans l'industrie sidérurgique et métallurgique et sans les armes et munitions) ont pu être augmentées, en 1964, encore de 272 millions de francs, soit de 7,6 % et ont donc réalisé un nouveau record, l'exportation totale avant dépassé 3,8 milliards de francs. Si l'on considère le passif croissant de notre balance commerciale, cette nouvelle augmentation de la valeur de nos exportations doit être considérée comme très bienvenue. Toutefois, elle revêt un aspect différent si l'on pense que, durant la même période, nos exportations ont diminué, quant au poids, de 3000 tonnes, s'abaissant à 217 000 tonnes. Cette évolution divergente doit être attribuée en partie au fait que certains de nos produits sont devenus plus chers. On peut aussi l'expliquer pour une autre part par le décalage de nos exportations vers la livraison de produits coûteux de poids moindre. Avec une part de 33,4 % de la valeur totale des exportations suisses, l'industrie des machines s'est de nouveau placée, et de loin, au tout premier rang des branches exportatrices de l'économie suisse.

Le rapport note ensuite que malgré ces bons résultats les affaires se sont un peu ralenties. La réserve de travail a baissé. On peut l'attribuer à une augmentation de la production de certaines entreprises, mais aussi à une baisse des commandes, surtout à l'étranger. La pression de la concurrence se renforce. Les mesures prises en Suisse pour lutter contre l'inflation font aussi sentir leurs effets. Un pronostic est difficile, mais il est un domaine où il est possible d'agir pour que l'évolution favorable se poursuive : les tarifs douaniers. La Société suisse des constructeurs de machines attache donc une grande importance au succès du « Kennedy round ».